



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Хорошо +++++ I :E6+U+E :OHXKXQ
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > Communication de la HACA à l'occasion de la Journée mondiale de la radio Consolider le secteur des radios privées pour construire un paysage médiatique citoyen et performant

[A](#) [1] [A](#) [1]

Communication de la HACA à l'occasion de la Journée mondiale de la radio Consolider le secteur des radios privées pour construire un paysage médiatique citoyen et performant

15 fév 2022



Au moment où le Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle entame un cycle de délibérations pour le renouvellement des licences de nombre de radios privées, il est utile de partager

avec l'opinion publique quelques constats relatifs à l'évolution connue par le paysage radiophonique marocain en 15 ans de libéralisation.

Si le rôle fondamental du service public de l'audiovisuel dans la construction d'un système médiatique national performant est évident à tous, la valeur ajoutée de l'offre audiovisuelle privée gagnerait à être mieux connue et mieux appréhendée.

Il paraît évident aussi qu'en raison des spécificités et de l'évolution propres à notre écosystème médiatique, c'est la situation des radios privées qui permet le mieux d'interroger et d'illustrer l'expérience de la libéralisation de la communication audiovisuelle en tant que décision politique stratégique prise dans le contexte de transformation démocratique du pays. La radio privée est de fait, la figure dominante du paysage médiatique marocain libéralisé.

Ainsi, depuis 2006, date de l'octroi des premières licences, les radios privées se sont fortement ancrées dans le quotidien des Marocains et de tous ceux qui résident dans le pays. Ces radios ont également tissé un lien solide, via internet, avec une diaspora à l'étranger, nombreuse et aux profils pluriels.

En 15 ans de libéralisation, un paysage radiophonique nouveau a éclos, s'est diversifié et a fait preuve de beaucoup de dynamisme et d'une résilience remarquable même si -notre lucidité et notre responsabilité collective nous imposant de le reconnaître- la marge de création, d'amélioration et d'innovation dans ce domaine, demeure encore bien grande.

Une offre radio FM en évolution

A fin 2021, l'offre radiophonique nationale privée est portée par 13 opérateurs diffusant 20 services radiophoniques en FM, dont 7 radios à couverture nationale, 4 radios à couverture multirégionale, 2 réseaux de 8 radios régionales, 1 radio multi-locale en plus d'un bouquet de 11 radios diffusées sur Internet.

Ces services privés, couvrant une palette de thématiques, société, information, musique, sport, économie, culture, agriculture, art de vivre, etc., viennent compléter l'offre publique qui compte 5 services radiophoniques à couverture nationale et 11 services à couverture régionale.

Au niveau de l'accès à la radio, le vécu du citoyen marocain usager a beaucoup changé depuis l'abrogation du monopole de l'Etat sur l'audiovisuel et la libéralisation du secteur. Aujourd'hui, sur plus de 80% du territoire national, les auditeurs ont le choix entre 11 et 20 services radiophoniques FM, publics et privés. Dans les autres régions moins couvertes, l'offre radiophonique peut atteindre jusqu'à 10 services.

Pour étendre le bénéfice de la libéralisation des ondes à l'ensemble des citoyens, l'élargissement de la couverture territoriale des services radiophoniques est en progression continue grâce notamment aux efforts tant du pôle public que des opérateurs privés en matière de déploiement des réseaux de diffusion. Par ailleurs, la coopération dynamique entre la HACA et l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications permet d'enrichir de manière diligente le parc fréquentiel national nécessaire à ce déploiement.

Grâce à l'engagement du CSCA et aux efforts des opérateurs, beaucoup de progrès ont été réalisés au plan de l'équité territoriale de la couverture radiophonique privée. Entre 2007 et 2021, la HACA a assigné 491 fréquences à la diffusion des services radiophoniques privés.

A travers son action de suivi des programmes radiophoniques, la HACA prend régulièrement la mesure de la contribution des radios privées aux missions de service public. La participation de ces

radios à l'effort national de communication publique pour la lutte contre la propagation de la covid est un exemple parmi d'autres à cet égard. Le monitoring de la couverture médiatique des élections générales organisées dans notre pays le 8 septembre dernier, a par ailleurs mis en lumière le rôle des radios privées dans la promotion de l'expression du pluralisme d'opinion.



La proximité avec les citoyens

Les radios privées marocaines ont réussi à construire un lien de grande proximité et une relation inclusive avec les citoyens en permettant l'expression de toutes les diversités : linguistiques, territoriales, patrimoniales, sociales, culturelles, etc.

Leurs engagements en matière de promotion de la production et des expressions culturelles, tels que prévus par leurs Cahiers des Charges, ont permis par exemple de stimuler le secteur de l'industrie musicale nationale, de faire éclore et d'accompagner de nouveaux talents artistiques et de faire émerger des courants musicaux créatifs et en phase avec les attentes des jeunes.

Cependant et malgré tous ces acquis et ces progrès au profit de la société et du citoyen, le développement de l'offre radiophonique privée demeure contraint par plusieurs facteurs. Les difficultés économiques supplémentaires induites par la crise pandémique ont révélé sous un jour nouveau, les nombreuses fragilités du secteur de la radio privée dans notre pays.

Un développement contraint

L'urgence économique que vit le secteur en ce moment appelle à une mise à niveau professionnelle et à la mise en place par les pouvoirs publics d'une vision à court, moyen et long terme pour

accompagner la transformation numérique des entreprises et du secteur et la mise à niveau de leur modèle économique.

Cet accompagnement public qui est forcément partie de l'effort de construction d'un système médiatique marocain aguerri et compétitif, est aussi un facteur de pérennisation des garanties fondamentales de l'exercice de la liberté d'entreprise et de l'effectivité de la liberté éditoriale pour ces radios qui sont écoutées, selon les chiffres 2021 publiés par le CIRAD (Centre Interprofessionnel de la mesure d'audience Radio) par deux Marocains sur trois. C'est la meilleure assurance que l'on peut donner aux radios existantes et à toutes celles à venir, étant entendu que la libéralisation des ondes est un choix démocratique irréversible.

Le modèle économique de la radio classique, qui repose principalement sur le financement publicitaire, se retrouve dans une impasse. Il trouve aujourd'hui sa limite dans un marché publicitaire convoité par les GAFAM et doit s'adapter en urgence au bouleversement des modes de consommation des médias et de la forte concurrence des formats numériques.

Rehausser l'exigence déontologique

Du point de vue du régulateur indépendant qu'est la HACA, le développement du secteur de la radio privée au Maroc n'est pas tributaire des seuls leviers financiers, économiques et entrepreneuriaux à mettre en place où à réformer. La consolidation de la confiance en la déontologie professionnelle de la radio et la promotion du journalisme de qualité sont également des actions impératives pour renforcer le lien avec le citoyen, notamment dans un contexte de communication numérique globalisée, hégémonique et non régulée.

C'est dans cette perspective et à travers sa production normative y compris les recommandations qu'il édicte, que le CSCA a toujours solennellement appelé à un renforcement des pratiques d'autorégulation au sein des rédactions. A toutes les mesures déjà prises par les opérateurs, d'autres devraient venir renforcer la vigilance professionnelle et garantir le respect du droit de l'auditeur à un contenu médiatique fiable et de qualité.

La HACA, qui se félicite des relations de confiance et de franchise qui la lient depuis toujours à l'ensemble des opérateurs audiovisuels publics et privés, saisit l'occasion de la célébration mondiale de la radio en tant que média historique et d'avenir, pour réaffirmer son engagement en faveur de la co-construction d'un paysage médiatique marocain citoyen et disposant de moyens et de compétences nécessaires lui permettant d'assumer pleinement son rôle. Ainsi ce dernier pourra -il- se diversifier et se fortifier au sein d'une réelle économie de la création et être au service du pays, de sa cohésion sociale, de sa visibilité culturelle et de son rayonnement international.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>